



Notre Vallon

Bulletin du CIQ Vallon de Toulouse-Régny

Siège : Maison de quartier de St. Tronc 134 Rue François Mauriac
13010 - MARSEILLE Tél. : 06 46 11 77 08 ciqtoulouse.regny@gmail.com

Association reconnue d'utilité publique,
régie par la loi 1901

Par affiliation à la Confédération des CIQ de la ville de
MARSEILLE et des communes environnantes



OCTOBRE 2025

UNE RENTREE D'AVANCEES ET DE DEFIS

Le mot du Président

Même si rien n'est parfait, grâce à votre soutien, cette rentrée 2025 met en relief des concrétisations de demandes menées auprès des institutions par votre CIQ. Meilleure propreté globale mais encore quelques couacs, notamment dans les parcs du Vallon où il manque encore des passages pendant la période scolaire, meilleure signalisation sur le BUS, entrée du stade Regny modifiée, ainsi que d'autres petites choses, pas forcément visibles au premier abord, mais essentielles pour tous.

Dans un environnement local où les contradictions s'accompagnent parfois d'intérêts particuliers et d'attitudes farfelues ou délirantes, voire brutales, votre CIQ essaye, avec détermination et humilité, de remettre du sens, de la cohérence et du réel intérêt général, afin que les fondamentaux nécessaires au bien être global des habitants soient préservés. Tâche ingrate d'intermédiation effectuée bénévolement, mais ô combien nécessaire !

A cet égard, le futur de la ZAC Regny nous inquiète. Et ce ne sont pas les présentations publiques dignes de promoteurs immobiliers racoleurs, qui nous rassurent. En effet, faire tenir 1000 logements + des activités commerciales dans un espace restreint, sans tenir suffisamment compte des réels impacts, plutôt que ceux, faussement idéalisés ou bourrés de contradictions qui sont avancés, ne nous semblent pas dignes de l'indispensable intérêt général des habitants actuels du quartier, ceux à venir et ceux qui n'y feront que passer. En ce sens, il est encore temps que ceux qui en ont la charge et le pouvoir, en viennent à davantage de raison, d'entente et d'écoute. Prévenir plutôt que guérir. A terme, ça coûtera probablement moins cher à la collectivité, tant financièrement, environnementalement, que socialement et sécuritairement. Et tant pis si les promoteurs sont agacés, si on évite de faire de l'inadapté locatif et d'aménagement urbain, même si les besoins sont réels. Il faut écouter le CIQ. Pour cela, il serait indispensable que l'intérêt général soit à l'électoral républicain, ce que le soin est à la médecine d'Hippocrate : tant que le BUS ne dépassera pas, de très loin, le rond pont de la Gave, le CIQ du Vallon de Toulouse Regny s'opposera à l'extension de la ZAC.

ZAC REGNY : Inquiétudes



Même si nous préfererions ne pas l'urbaniser, nous admettons que construire des logements, dont 30% sociaux dans notre quartier est d'intérêt général. Mais la **préservation de la qualité de vie locale est également d'intérêt général**. Or, lorsque nous anticipons les conséquences de l'urbanisation de la ZAC Regny, le compte n'y est pas. En effet:

1000 logements X 3 personnes/moy = 3000 personnes supplémentaires.

1000 foyers X 1,7 automobiles/moy = 1700 véhicules supplémentaires.

Sans compter les scooters et motos des résidents, ainsi que tous les visiteurs à pied ou motorisés et utilisateurs des commerces qui vont s'établir sur la ZAC. Il n'y a qu'à observer ce qui se passe en matière de stationnement autour de l'Intermarché de Ste Marguerite pour comprendre une petite partie des problèmes à venir ...

L'utopie est de croire et d'avancer que tout le monde prendra les transports en commun. Sauf qu'on est à Marseille ... qui n'est pas Paris, tant en superficie, qu'en topologie, transports collectifs et en sociologie. Donc évitons les chimères et utilisons le foncier public pour créer des parkings publics (gratuits) en complément de transports en commun adaptés, avant d'enrichir les promoteurs immobiliers. Priorité aux habitants ! Ensuite, prévoyons les réelles conséquences probables sur la voirie,

(Suite page 2)

la propreté, l'assainissement, la sécurité, la circulation, le stationnement, les transports collectifs, l'environnement, etc. A ce titre, le (trop petit) parc prévu entre la ZAC et Maison Blanche apparaît servir de caution morale écologique, à minima, à tout ce bouleversement de notre environnement de vie. En outre, créer une place publique, juste en dessous des logements et à proximité d'un EPAHD, risque de considérablement perturber leurs habitants en raison des tapages quotidiens plus que prévisibles. Les temps ont changé. La plupart des gens veulent du calme là où ils vivent, avec éventuellement des lieux dédiés, mais éloignés, pour faire du boucan, notamment pour les enfants et les rassemblements. A cet égard, il serait temps que nos décideurs changent leur logiciel daté en matière d'aménagement urbain. En outre, à l'instar d'autres quartiers marseillais, **le quartier résidentiel du Vallon de Toulouse Regny n'a ni envie de devenir un coupe-gorge pullulant de trafics et tapages divers, ni un lieu de stationnement anarchique, avec des transports en commun mal adaptés.** Déjà qu'actuellement, c'est compliqué ...

En ces temps de paiement de l'impôt foncier et à la lumière de toutes les nuisances terribles qu'induisent déjà les modifications du cadre de vie de notre quartier, peut-être serait-il utile de se rapprocher des services fiscaux afin de leur demander l'atténuation de leurs exigences sur le foncier. En effet, nous payons cher alors que notre environnement habitable tend à se dégrader, en raison des travaux incessants sur la ZAC et les problèmes liés au BUS.

Bref, le calendrier est lancé, car début 2026, une enquête publique complémentaire devrait être lancée concernant la ZAC. Nous y reviendrons davantage dans notre prochain bulletin de début d'année 2026, mais nous vous suggérons, d'ores et déjà, de consulter le site de la *Métropole* à ce sujet, afin de vous informer de ce qui nous attend (si on laisse faire). **Si vous comptez continuer à vivre dans notre quartier, nous vous suggérons de vous y intéresser activement et agir. Après, il sera trop tard.** Même si nous agissons quoi qu'il en soit, selon nos moyens et compétences, l'implication de notre CIQ sera proportionnelle à ce que vous lui demanderez. Donc, soyez proactifs et n'hésitez pas à nous contacter.

Les feux de la concorde



La Métropole a répondu favorablement à notre demande en installant des feux fléchés afin de pouvoir tourner à gauche, dans les deux sens, au croisement du BUS et de l'allée du Vallon de Toulouse, tant côté Aldi que Perasso.

Nous pensons que cela va sécuriser la circulation, alors qu'auparavant, sortir du BUS à ce niveau s'apparentait presque à un jeu de « roulette russe ». Cela étant, il serait judicieux de rajouter un panneau expliquant qu'il faut avancer jusqu'au feu afin de l'activer. Mêmes doléances pour l'ensemble des feux du quartier à détection de véhicules, d'ailleurs. Il reste désormais, également, à mieux sécuriser le croisement entre le BUS et l'ancien chemin de Cassis.

D'autres aménagements, notamment des plots en plastique (mais

rapidement détériorés) et une signalisation plus visible (mais qui ne tient pas longtemps au sol) ont été introduits sur le BUS. Bravo toutefois à la Métropole pour l'intention, son écoute à ce sujet et sa rapidité de réaction.

Le stade de l'évolution et les chaînons Manquants



Les « dieux » du stade ont répondu favorablement à notre requête insistante demandant une nouvelle entrée du côté du parking du collège Gyptis, lequel est mieux dimensionné pour accueillir le stationnement des véhicules. En effet, les plaintes affluaient de la part des riverains et utilisateurs de la piste cyclable de la traverse Bosquès, qui était la seule entrée possible jusqu'à présent. Les conséquences étaient déplorables en raison, à la fois du stationnement anarchique sur la piste piétonne et cyclable, des tapages, ainsi que les places prises par les visiteurs aux riverains sur le chemin et l'allée du val des bois. Ils semblent enfin recommencer à respirer pour se garer.

Votre CIQ suit activement l'évolution de ce dossier car tout n'est pas réglé. A l'heure où nous écrivons, il manque encore un tourniquet empêchant l'entrée de véhicules à moteurs devant cette entrée, ce qui permettrait également aux entraîneurs de foot d'être plus sereins face aux équilibristes pseudo virilistes à deux roues, **de ne pas confondre ce stade de foot avec un cirque, en essayant d'y entrer sans y être invités.** Sans doute quelques autres aménagements par rapports aux obligations légales concernant les pompiers et PMR sont à rajouter.

En attendant, **nous remercions l'ensemble des décideurs municipaux, départementaux et métropolitains qui se sont accordés** afin d'avancer sur ce dossier.

La prochaine étape pourrait être (enfin) le **gardiennage du stade**. En effet, à l'heure où un nouveau plateau sportif doit y être inauguré, **ce serait irresponsable de prendre le risque de dégradations d'équipements coûteux et de blessures pour les jeunes qui sautent illégalement les grilles** de cet équipement collectif, quand il est fermé au public.

(Suite page 3)

Les dossiers qu'on attend

Lors de la conception du Boulevard Urbain Sud, la Métropole s'est engagée à effectuer l'**isolation acoustique** des résidences impactées par les nuisances sonores engendrées par le trafic routier.

Cinq ans après l'ouverture de ce boulevard, 126 logements ont bénéficié de cet aménagement. Deux résidences, Donatello et Pavillon du Parc, sont encore à équiper. Un appel d'offre doit être lancé en 2025 par la Métropole. La fin de l'année approche à grands pas. Espérons que ces engagements seront tenus...

Mêmes attentes concernant les **ralentisseurs** promis devant ces résidences, suite aux réunions publiques de fin 2024 et printemps 2025...

Nous attendons également qu'on pose enfin des tourniquets anti-scooters aux deux extrémités de la traverse Bosquès, ainsi qu'enlever le mobilier urbain face à la résidence La Clairière, car ce sont des aimants à rodéos urbains et lieux de consommation de psychotropes. Les riverains n'en peuvent plus de ces imbéciles heureux, à l'univers peuplé de délires nihilistes désinhibés.

Nouvelle desserte du BUS par des bus et nouveau parking relais à Ste marguerite. Du bon et du moins bon.



La Métropole Aix-Marseille-Provence rouvre enfin le parking relais (P+R) Sainte-Marguerite Dromel. Situé au cœur de la station, cet équipement moderne et sécurisé complètera l'offre de mobilité métropolitaine.

Avec 600 places pour voitures, 101 pour deux-roues, 44 dédiées au covoiturage, 38 bornes pour véhicules électriques et un abri vélos sécurisé de 80 places à proximité, le P+R Sainte-Marguerite Dromel va faciliter l'intermodalité.

Promesses et réalités de la modification de la ligne 16

Depuis début septembre, vous remarquez quelques changements concernant la ligne 16/16S. En effet, les tracés de ces deux lignes ont été fusionnés pour ne former désormais qu'une seule ligne : la ligne 16.

Il y a quelques mois, on nous avait annoncé des ajustements réjouissants sur ces lignes, en expliquant que la ligne 16S allait être renforcée. En effet, cette ligne souffrait d'un manque de passages. **Mais à aucun moment il n'avait été précisé que le parcours initial de la ligne 16 serait supprimé !**

En conséquence, si cette nouvelle organisation est une amélioration en heures creuses, avec des passages plus fréquents dans le quartier, **la situation se complique aux heures de pointe, avec de gros problèmes de ponctualité.**

La fusion des deux lignes entraîne des bus davantage chargés, au détriment du confort, avec un allongement significatif du temps de trajet pour les usagers de l'ancienne ligne 16, désormais contraints de passer par le BUS et ses bouchons. Enfin, bien que cela ne concerne pas directement notre secteur, deux arrêts importants dans le quartier Saint-Tronc ont été supprimés, à proximité de grandes résidences.

Encore des travaux (et des embouteillages...) pour un nouveau rond point qui se voudra « intelligent ».

La Métropole nous a annoncé qu'elle engage, cet automne, les travaux du carrefour de La Gaye, une opération stratégique pour la mobilité dans les quartiers Sud et Est de Marseille. Les travaux, programmés sur une durée de douze mois, permettront une mise en service du nouvel aménagement à l'automne 2026. Cet aménagement marque une nouvelle étape dans la réalisation du Boulevard Urbain Sud (BUS), « L'intelligence » proviendra des feux tricolores, adaptables aux heures de pointe. A l'heure où nous écrivons, les travaux n'ont pas encore débuté.

Mais ce qui serait vraiment intelligent, ce serait de prolonger le BUS sur plusieurs kilomètres de notre quartier, avant de donner la moindre nouvelle autorisation de permis de construire au niveau de la ZAC Regny, sauf concernant les aménagements de l'espace vert. Si on y rajoute la nouvelle desserte de transports en commun (lignes de bus et tramway) et la masse des nouveaux habitants du quartier, les embouteillages continueront à nous empoisonner la vie un long moment. **Car c'est un véritable entonnoir à gaver les riverains qui est mis en place.** C'est plus que maladroit et nous ne nous y résolvons pas.

Regny, il y a 25 ans ...



Sans commentaires ... de crainte d'être désobligeants ... sauf pour Bernard, notre Président d'honneur, qui s'est toujours battu contre la ZAC, car il savait qu'elle dénaturerait totalement le quartier ...

(Suite page 4)

Bons Points

La Métropole, la Mairie de secteur et le Département qui sont tombés d'accord pour changer l'entrée du stade Regny. Merci à tous les élus et administratifs qui ont permis cette évolution.

Les tourne à gauche sur le BUS désormais aidés par des feux tricolores + les autres aménagements sécurisant la circulation. Merci à la Métropole.

La Police municipale qui fait ce qu'elle peut au service de notre quartier, notamment le jour, mais qui semble le faire bien. Merci à la Mairie centrale et au commandement de la base sud.

La propreté globale des parcs du Vallon qui semble être revenue grâce à l'intervention de la Mairie de secteur. Mais attention aux couacs récents ...

Cartons Jaunes

La Métropole qui sous-évalue l'impact négatif de la ZAC Regny sur le quotidien des habitants actuels et futurs. Il faut écouter notre CIQ ...

La Mairie centrale qui n'assure pas l'entretien des massifs de plantes du quartier qui lui incombent.

Les forces de l'ordre qui ne maintiennent pas encore suffisamment l'ordre public dans notre quartier puisque les problèmes de sécurité continuent, notamment la nuit. Espérons que les nouveaux responsables y arriveront enfin, d'autant que notre quartier est en profond changement, avec un besoin criant de sérénité alors qu'il reste largement résidentiel.

La poussière et la boue, tant du côté, parfois, de la

carrière PERASSO que, trop souvent, de la zone de travaux de la ZAC Regny. Il y a des jours où on se croirait au Sahara ...

Les nouvelles peintures des marquages au sol qui se dégradent très rapidement.

Cartons Rouges

La Mairie centrale, qui souhaite continuer la ZAC Regny pour des raisons d'offre de logements mais sans continuer le BUS, ce qui est une hérésie en matière de circulation, d'environnement et de stationnement. Qui a dit « contradiction » ? Il faut écouter notre CIQ ...

Honte aux équilibristes inconscients à deux roues, dangereux et bruyants, artificiers et consommateurs en « herbe » ainsi que les revendeurs et inhalateurs de gaz à chantilly ou autres poisons psychoactifs, qui ne font rire qu'eux. Ils empoisonnent la vie du quartier avec leurs tapages et leur obsession à emm... le monde pour se sentir exister, alors qu'ils ont le choix d'une vie plus épanouissante. Ça redevient infernal dans l'arc situé entre le parking du collège Gyptis et la piste cyclable de la traverse Bosques/allée des Tilleuls. **Les rodéos, ça suffit !** Le CIQ fait son boulot; les élus locaux également. Tout est connu. **Nous voulons des résultats !**

Tous nos articles reflètent les retours que vous nous faites, ainsi que les contacts et actions de votre CIQ. Votre soutien est le carburant de nos bénévoles. Notre apolitisme est statutaire. Seul l'intérêt général du quartier nous importe dans notre rôle d'intermédiaire avec les pouvoirs compétents. Pour les (rares) copropriétés qui ne sont pas encore adhérentes au CIQ du Vallon-Régny, si vous voulez nous aider à vous aider, rapprochez-vous de votre Conseil Syndical, votre AG ou votre syndic et contactez-nous. Pour les particuliers, remplissez le bulletin d'adhésion ci-dessous, avec votre règlement et revoyez-le à l'adresse indiquée. Merci.

Pour les résidents des copropriétés « Le Paul Claudel », « Les demeures du Val », « Villa Justine 1 », « Villa Justine 2 », « Le Frontenac », « Campagne Pommier », « Pavillon du Parc », « La Croix du Sud », « Le Val des Bois », « La Clairière », « Villa Régny », « Donatello », « Val Fleury », sous réserve de réponse à nos appels à cotisations, vous adhérez au CIQ via votre Syndic de copropriété.



Si vous n'êtes pas encore adhérent, venez nous rejoindre au Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ)

BULLETIN D'ADHESION et COTISATION (**)

au CIQ du Vallon de Toulouse-Régny (exercice 2025)

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : Adresse Internet (courriel) :
 Cotisation annuelle : **5 € minimum**. Ci-joint chèque de à l'ordre de : CIQ Vallon de Toulouse-Régny
 Don complémentaire :

134 Rue François Mauriac - 13010 MARSEILLE - ☎ : **06 46 11 77 08 (messagerie)**

Ciqtoulouse.regny@gmail.com

Date : Signature :

Le « oui » des Élus à nos demandes dépend du nombre et du soutien de nos membres. Adhérez nombreux.

(**) Sauf pour les résidents des copropriétés qui adhèrent globalement. Reçu envoyé sur demande.

Bulletin diffusé à 1100 ex. Réalisé sans aucune publicité ni subvention oct 25
Ne pas jeter sur la voie publique

